

CODE DE VIE 2024-2025

École
de la Forêt

ÉCOLE DE LA FORÊT

BIENVEILLANCE - RÉFLEXION - COLLABORATION	Règles	Comment je m'y prends	Conséquences éducatives
	1. En tout temps, je me respecte, je respecte les élèves et les adultes en gestes et en paroles.	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis poli (e). • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je joue de façon pacifique et non violente. • Je m'habille de façon convenable et selon la température. • Je collabore avec l'adulte. 	<p><u>Si je respecte les règles, je suis fier(ère) de moi et je peux mériter...</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des félicitations verbales • Des félicitations non verbales • Un certificat du mois • Un privilège • Valorisation en classe • Tableau d'honneur • Etc.
	2. Je contribue à maintenir un environnement propre, sain et sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Je recycle, je composte. • Je maintiens la propreté des lieux. • Je garde mon espace personnel en ordre. • J'utilise les toilettes proprement. 	<p><u>Si je ne respecte pas une règle:</u> Je reçois une conséquence logique, en lien avec un geste posé ou une parole dite.</p>
	3. Je respecte l'horaire de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> • J'arrive à l'heure à l'école. • Je cesse mon jeu au son de la cloche. • Je range le matériel rapidement à l'endroit approprié. • Je m'assure d'être calme et disponible pour accomplir mes tâches quand je rentre en classe. 	<p><u>Conséquences possibles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps perdu/temps repris • Pratiquer le comportement attendu • Réparer, refaire, ramasser, remplacer, rendre service • Lettre d'excuse/ excuses verbales • Réflexion • Récréation au Shack à chicane • Contrat élève/parent/enseignant • Rencontre avec une TES ou la direction • Suspension interne ou externe • Etc.
	4. Les jouets et objets électroniques sont interdits à l'école (cellulaire, montre intelligente avec option caméra, appareils photos, tablette, console, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Je laisse mes jouets et appareils électroniques à la maison. <p>*Les parents seront informés si une permission spéciale est donnée. *L'école n'est pas responsable des pertes ou des bris.</p>	

*Élaboré par le comité Code de vie de l'école de la Forêt 2024-2025

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE: _____

SIGNATURE DES PARENTS: _____